

1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au régime agricole ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les sept premiers mois de 2025 diminue de 2,3 % par rapport à la même période de l'année précédente (- 4,2 % pour les patients non-salariés agricoles et - 1,2 % pour les patients salariés agricoles). Sur une année complète mobile, la baisse est de 1,7 % pour l'ensemble du régime (- 3,6 % dans le régime des non-salariés et - 0,7 % dans le régime des salariés).

Fin juillet 2025, le nombre de patients en affection de longue durée (ALD) a diminué de 1,0 % par rapport à la même période de l'année précédente. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de 3,5 % des patients affiliés au régime des non-salariés (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de 1,6 % pour ceux relevant du régime des salariés (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin juillet 2025	Évolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juillet 2024	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	-1,7%	-3,6%	-0,7%	-2,3%	-2,3%	-4,2%	-1,2%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,9%	-3,4%	1,8%	-0,7%	-1,0%	-3,5%	1,6%
Part des patients en ALD	27%	38%	21%	27%	28%	38%	22%

Source : MSA.

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

Fin juillet 2025, les réalisations du régime agricole sont **supérieures de 21,6 millions d'euros** aux prévisions faites au cours de l'été 2025 (sur la base des remboursements à fin mai 2025), soit un écart de 0,7 point entre l'évolution prévue (+ 1,7 %) et l'évolution réelle (+ 2,4 %). Par régime, les réalisations sont supérieures de **15,9 millions** aux prévisions pour le régime des **salariés agricoles**. L'écart est moins important pour le régime des **non-salariés agricoles** avec un différentiel de 5,6 millions.

Les réalisations sont **supérieures de 17,4 millions** d'euros aux prévisions pour les **médicaments** et de **3,7 millions** pour les **médecins spécialistes**. A l'inverse, les remboursements des **médecins généralistes (- 2,0 millions)** et des **masseurs kinésithérapeutes (- 1,5 millions)** sont inférieurs aux montants prévus.

Soins de ville (1) Janv. à juil 2025 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	3 105,8	3 084,2	+21,6	1 395,2	1 389,6	+5,6	1 710,5	1 694,6	+15,9
Evolution	+2,4%	+1,7%	0,7 pt	-0,1%	-0,5%	0,4 pt	+4,5%	+3,6%	1,0 pt

* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2025

Source : MSA.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO^[1])

En ce premier mois des vacances scolaires de l'année 2025, les remboursements de soins de ville au régime agricole apparaissent similaires à ceux de juin. Ils se situent sur tendance haussière depuis le début d'année, abstraction faite des retards de liquidation en avril et mai.

De janvier à juillet, le taux PCAP s'élève à 3,8 %. La hausse résulte de l'augmentation de **5,9 %** des remboursements du régime des **salariés agricoles** et est minorée par l'évolution plus modeste (**+ 1,3 %**) des remboursements du régime des **non-salariés agricoles**. Sur douze mois glissants, les dépenses de soins de ville augmentent de 2,7 %.

Les remboursements d'honoraires des **médecins généralistes** progressent de **+ 4,1 %** sur les sept premiers mois de l'année. Cette hausse est dû notamment au passage de 26,5 € à 30 € de la consultation en fin 2024 (+ 7,2 % uniquement pour les remboursements de consultations et visites qui pèsent pour 91 % des actes des médecins généralistes). Le doublement de la participation forfaitaire (PF) de mai 2024 vient à l'inverse atténuer cette évolution. Hors PF l'évolution est de + 5,4 % à fin juillet.

La tempête du retard de liquidation des actes pour les **médecins spécialistes** étant passée, les remboursements inhérents à ce poste se stabilisent après trois mois d'évolution mensuelle supérieur à 25 %. Les remboursements de juillet se situent légèrement au-dessus de ceux de juin mais aussi sur un continuum haussier observable depuis la fin 2024 (exception faite d'avril et mai). On note **+ 6,6 %** à fin juillet.

Des oscillations plus marquées que les mois précédents affectent les remboursements d'honoraires des **dentistes**. Juillet se présente comme le mois le plus fort de l'année 2025 à ce jour, une forte évolution mensuelle (+ 6,3 %) après un mois de juin faible (- 4,3 %). Le taux PCAP reste quant à lui élevé : **+ 6,8 %** à fin juillet.

Du côté des professionnels de santé du paramédical, les **masseurs kinésithérapeutes** voient leur remboursement d'honoraires augmenter de + 3,3 % en juillet comparé à juin qui était un mois faible. Sur les sept premiers mois de l'année on observe une progression de **+ 2,0 %**. La différence entre juin et juillet est beaucoup plus minime pour les honoraires des **infirmiers** avec de faibles évolutions mensuelles pour cette série et un taux PCAP qui s'élève à **+ 1,3 %**.

De janvier à juillet, les remboursements d'**analyses médicales en laboratoires** diminuent de **- 9,9 %** comparé à la même période l'an passé en raison de la baisse observée tout au long de l'année 2024 et des baisses de tarifs réalisées en septembre 2024. On retrouve une tendance sur les deux derniers mois en baisse après un pic observé en mai.

Le **transport** de patient est dynamique et encore une fois, plus soutenu en ce mois de juillet au regard du mois précédent : **+ 2,4 %** après - 3,1 %. L'évolution à fin juillet se hisse à **+ 2,0 %**

Après deux mois d'augmentation, les versements d'**indemnité journalière (IJ) maladie** décélèrent par rapport au mois précédent avec - 3,3 % en juillet pour revenir à un niveau connu en mai. Les versements restent conséquents pour ce poste depuis le début d'année puisqu'on observe un taux PCAP de + 4,1 %.

Il en va de même pour les versements d'**IJ AT** où le mois de juillet connaît une décélération après un mois de juin fort (- 3,6 % en juillet après + 4,1 % en juin). Néanmoins, l'année 2025 reste raisonnable au regard du taux PCAP à fin juillet de **+ 1,4 %**.

En **officine**, les remboursements de **médicaments** de juillet - bien que similaires à ceux du mois dernier - montre un fort dynamisme de la série. A fin juillet, le taux PCAP s'élève à **+ 5,8 %**.

Les remboursements de **médicaments rétrocedés** sont soutenus en juillet par rapport à juin avec + 9,1 %. Cependant cette hausse intervient après plusieurs d'oscillations intenses. Au final, sur les sept premiers mois de l'année, l'évolution est négative avec **- 1,8 %**.

Enfin, les **dispositifs médicaux** sont en hausse de **3,7 %** à fin juillet avec une hausse mensuelle contenue.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin juillet 2025	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juil 2024	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juil 2024	
TOTAL SOINS DE VILLE	+2,7%	+0,2%	+5,0%	+1,0%	+3,8%	+1,3%	+5,9%	+1,3%	+0,4%
Soins de ville hors produits de santé	+2,0%	-0,9%	+4,2%	-0,0%	+3,1%	+0,2%	+5,3%	+0,5%	+0,3%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+3,1%	-0,2%	+5,7%	+0,3%	+6,0%	+2,3%	+8,9%	-0,7%	+2,1%
- Médecins généralistes	+0,5%	-3,4%	+3,6%	-0,5%	+4,1%	-0,4%	+7,9%	+0,7%	+1,0%
- Médecins spécialistes	+4,4%	+1,4%	+6,8%	+2,7%	+6,6%	+3,4%	+9,1%	+1,5%	+1,6%
- Dentistes	+2,1%	-1,2%	+4,3%	-7,1%	+6,8%	+2,5%	+9,6%	-11,0%	+6,3%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+1,5%	-1,0%	+5,5%	-0,5%	+2,0%	-0,3%	+5,7%	-0,5%	+0,9%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+2,0%	-0,6%	+4,9%	+1,6%	+2,0%	-0,5%	+4,9%	+0,8%	+3,3%
- Infirmiers	+0,6%	-1,5%	+4,7%	-1,7%	+1,3%	-0,6%	+4,7%	-1,4%	-0,2%
Laboratoires	-11,4%	-15,4%	-7,9%	-13,0%	-9,9%	-14,5%	-6,0%	-9,2%	-2,1%
Frais de transports	+1,9%	-0,3%	+4,2%	+3,1%	+2,0%	-0,1%	+4,2%	+3,5%	+2,4%
Indemnités journalières (IJ) :	+3,5%	+4,5%	+3,4%	+1,5%	+3,1%	+3,5%	+3,0%	+4,0%	-3,4%
- IJ maladie	+4,4%	+5,7%	+4,1%	+1,0%	+4,1%	+3,9%	+4,1%	+3,9%	-3,3%
- IJ ATMP	+2,1%	+2,3%	+2,1%	+2,2%	+1,4%	+2,8%	+1,1%	+4,1%	-3,6%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+3,9%	+1,7%	+6,3%	+2,9%	+4,9%	+2,8%	+7,1%	+2,6%	+0,5%
Médicaments :	+4,1%	+2,1%	+6,1%	+3,6%	+5,3%	+3,5%	+7,2%	+3,0%	+0,7%
- Médicaments délivrés en ville	+4,6%	+2,8%	+6,5%	+4,1%	+5,8%	+4,0%	+7,7%	+3,4%	+0,2%
- Médicaments rétrocedés	-4,6%	-11,6%	+0,1%	-3,3%	-1,8%	-6,3%	+1,1%	-2,6%	+9,1%
LPP	+3,6%	+0,4%	+7,3%	+0,8%	+3,7%	+0,9%	+7,0%	+1,5%	-0,2%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables

4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO⁽¹⁾)

A fin mai, les remboursements de soins de ville stagnent à un niveau soutenu, conséquence de la dynamique haussière observée depuis fin 2024. Sur les cinq premiers mois de 2025, les dépenses progressent de **3,3 %** par rapport à la même période de l'an passé. Cette augmentation est principalement portée par le régime des salariés agricoles (+ 5,7 %), alors que l'évolution reste limitée chez les non-salariés agricoles (+ 0,5 %). En rythme annuel glissant, la croissance atteint 2,1 %.

Les remboursements d'honoraires des **médecins généralistes** affichent une hausse de **3,5 %** fin mai, soutenue par le relèvement du tarif de consultation de 26,5 € à 30 € intervenu en janvier 2025 mais sont stables depuis deux mois. En revanche, les remboursements d'honoraires des **médecins spécialistes** ralentissent après plusieurs mois de progression, même si le taux PCAP demeure conséquent à **+ 6,0 %**.

Concernant les soins **dentaires**, la tendance haussière observée les mois précédents n'est plus d'actualité ce mois : - 2,0 % d'évolution mensuelle. La croissance reste soutenue avec **+ 6,4 %** comparativement à la même période en 2024.

Les remboursements des actes de **kinésithérapie** progressent de 2,0 % en PCAP fin mai, tandis que ceux des soins **infirmiers** reculent légèrement de 1,2 %.

Les laboratoires **d'analyses médicales** restent en net repli (**- 10,3 %** à fin mai), conséquence de la décroissance amorcée en 2024 et des baisses de tarifs réalisées en septembre 2024. Néanmoins, les évolutions mensuelles de mars, avril et mai témoignent d'un léger redressement, avec des hausses supérieures à 1 %.

Pour les **transports de patients**, la tendance habituelle haussière ne s'observe pas ce mois-ci. Les remboursements diminuent de -1,6 % par rapport au mois précédent. Le taux PCAP reste soutenu avec **+ 4,0 %** à fin mai.

Les versements **d'indemnités journalières (IJ) maladie** progressent fortement (+ 6,7 % à fin mai). Après l'augmentation marquée du début d'année, les montants se stabilisent à un niveau élevé. Les **IJ AT** enregistrent une hausse modérée (+ 0,8 % sur les cinq premiers mois).

Les remboursements de **médicaments délivrés en ville** continuent de croître : **+ 4,7 %** de janvier à mai 2025 par rapport à la même période de 2024. Les montants remboursés progressent pour le quatrième mois consécutif. Les **médicaments rétrocedés** enregistrent une baisse en mai (- 3,5 %). Sur les cinq premiers mois de l'année, les montants remboursés n'évoluent que de 0,6 % par rapport à 2024.

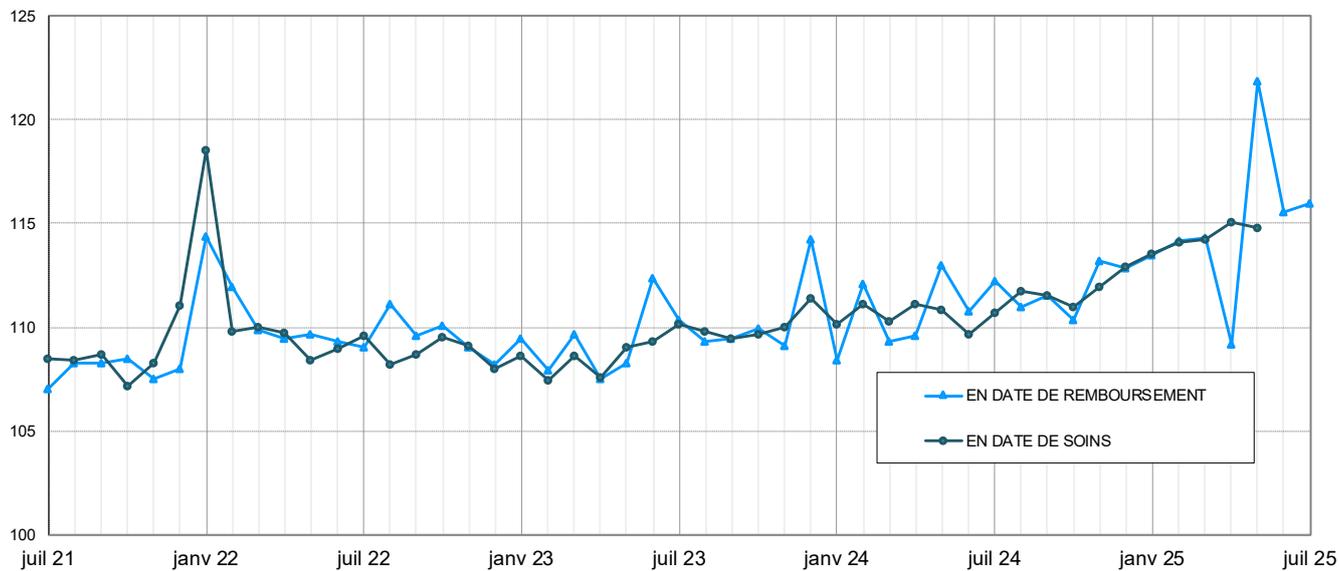
Enfin, les **dispositifs médicaux (LPP)** affichent une progression de **2,4 %** sur les cinq premiers mois de 2025. Après la baisse atypique de mars (- 4,2 %), le rattrapage d'avril (+ 6,9 %), le mois de mai repart à la baisse avec - 2,5 %.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin mai 2025 avec les remb. à fin juillet 2025	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mai 2024	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mai 2024	
TOTAL SOINS DE VILLE	+2,1%	-0,5%	+4,4%	+1,5%	+3,3%	+0,5%	+5,7%	+2,3%	-0,3%
Soins de ville hors produits de santé	+1,4%	-1,6%	+3,8%	+0,4%	+2,9%	-0,3%	+5,3%	+1,3%	-0,2%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+1,7%	-1,5%	+4,1%	+1,4%	+5,5%	+2,5%	+7,7%	+0,6%	-0,3%
- Médecins généralistes	-0,7%	-4,3%	+2,2%	-0,8%	+3,5%	-0,7%	+7,0%	+2,1%	+0,3%
- Médecins spécialistes	+3,3%	+0,7%	+5,3%	+3,9%	+6,0%	+4,1%	+7,5%	+2,7%	-0,2%
- Dentistes	-1,1%	-5,1%	+1,6%	-4,2%	+6,4%	+2,1%	+9,3%	-10,2%	-2,0%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+0,8%	-1,9%	+5,2%	+0,3%	+0,3%	-2,4%	+4,5%	+1,6%	+0,1%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+1,8%	-1,3%	+5,4%	+2,7%	+2,0%	-1,1%	+5,6%	+1,8%	-0,1%
- Infirmiers	-0,3%	-2,5%	+3,9%	-0,9%	-1,2%	-3,2%	+2,6%	+1,2%	+0,1%
Laboratoires	-11,8%	-15,9%	-8,3%	-15,0%	-10,3%	-14,8%	-6,4%	-9,1%	+2,6%
Frais de transports	+2,9%	+1,1%	+4,8%	+3,4%	+4,0%	+2,2%	+5,9%	+1,6%	-1,6%
Indemnités journalières (IJ) :	+3,9%	+4,2%	+3,8%	+1,4%	+4,5%	+4,8%	+4,5%	+3,9%	-0,3%
- IJ maladie	+5,6%	+6,6%	+5,4%	+0,5%	+6,7%	+6,9%	+6,6%	+4,4%	+0,1%
- IJ ATMP	+0,9%	-0,1%	+1,0%	+2,8%	+0,8%	+1,1%	+0,8%	+3,1%	-0,8%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+3,2%	+1,1%	+5,5%	+3,4%	+4,0%	+1,7%	+6,4%	+4,0%	-0,4%
Médicaments :	+3,5%	+1,7%	+5,3%	+4,0%	+4,5%	+2,4%	+6,6%	+4,3%	+0,2%
- Médicaments délivrés en ville	+3,9%	+2,3%	+5,5%	+4,7%	+4,7%	+2,8%	+6,7%	+4,9%	+0,5%
- Médicaments rétrocedés	-2,5%	-10,9%	+3,3%	-6,5%	+0,6%	-6,7%	+5,5%	-4,7%	-3,5%
LPP	+2,5%	-0,7%	+6,2%	+1,7%	+2,4%	-0,4%	+5,6%	+3,0%	-2,5%

Source : MSA.

⁽¹⁾ - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

TOTAL SOINS DE VILLE - Montants remboursés en date de remboursement et en date de soins
données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), indice base 100 = moyenne 2016



Source : MSA.

5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO^[1])

En date de soins CVS-CJO, les dépenses relatives à l'ODMCO sont en hausse de 10,2 % à fin mai 2025 par rapport à fin mai 2024. Les dispositifs médicaux en sus, les dépenses relatives aux médicaments en sus et la part tarif ont progressé respectivement de 21,4 %, 9,5 % et 9,0 %.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin mai 2025 avec les remboursements à fin juillet 2025	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mai 2024	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+4,3%	+3,8%	+6,3%	+5,0%	+10,2%	+10,6%	+10,5%	-3,5%
- Part tarif	+3,0%	+2,0%	+5,6%	+5,1%	+9,0%	+8,7%	+9,5%	-3,0%
- Médicaments en sus	+11,7%	+17,5%	+7,9%	+11,0%	+9,5%	+15,0%	+7,1%	+2,1%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	+7,1%	+6,0%	+11,0%	-0,8%	+21,4%	+20,4%	+24,8%	-12,5%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

6/ Points d'actualité

• Pharmacie délivrée en ville

Sur douze mois, la hausse en montant remboursé des **remboursements de médicaments délivrés en officine**, en date de remboursement et en données brutes est de **4,0 %** à fin juillet 2025.

L'usage progressif de médicaments innovants et onéreux et l'extension d'indication entraînent à la hausse les montants remboursés.

Ainsi, trois médicaments agissant contre des pathologies cardiovasculaires poursuivent leur tendance à la hausse depuis leur commercialisation et contribuent fortement à la croissance des montants remboursés :

- **Vyndaquel®**, un traitement ayant obtenu une extension d'indication en mai 2021 contre l'amylose cardiaque, dont le prix pour un dosage à 61 mg est de 7 261 €, impacte l'évolution des médicaments délivrés en officine à hauteur de **2,1 points**.
- **Forxiga®** et **Entresto®**, deux traitements contre l'insuffisance cardiaque chronique, commercialisés respectivement en avril 2020 et octobre 2018, ont ensemble un impact de **0,6 point**.

Ensuite, parmi les médicaments qui contribuent le plus à la croissance se trouvent des traitements contre le cancer de la prostate dont la tendance à la hausse se poursuit également depuis leur commercialisation : **Erleada®** et **Nubeqa®**, commercialisés respectivement en avril 2020 et mars 2021, impactent ensemble l'évolution des remboursements de **0,5 point**.

Enfin, parmi les médicaments plus récents et qui contribuent le plus à la croissance se trouve un traitement contre plusieurs types de cancers hématologiques, **Brukinsa®**, commercialisé en janvier 2024 et qui impacte l'évolution des remboursements de **0,3 point**.

A l'inverse, l'arrivée du générique **rivaroxaban** en mars 2024 entraîne une forte baisse des montants remboursés de son princeps le **Xarelto®**. Ainsi, l'anticoagulant oral direct chute sur douze mois de 90,7 % à fin juillet 2025, ce qui impacte l'évolution des médicaments délivrés en officine à hauteur de **- 1,7 point**.

Champ

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

DMA : Dotation modulée à l'activité.

Fir : Fonds d'investissement régional.

LPP : Liste des produits et des prestations.

ODMCO : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN : Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.